

L'accord de partenariat économique (APE) entre la République de Maurice et l'Union européenne

LE COMMERCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT









PRÉFACE

MARJAANA SALL

Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice

Beaucoup connaissent Maurice pour la beauté de l'île, le climat et la bonne ambiance qui y règne.

Mais Maurice c'est tellement plus que les plages, le soleil, la nature luxuriante et la détente. Pour moi, ce qui caractérise le mieux Maurice, c'est le sens de l'entrepreneuriat de ses citoyens. Je suis impressionnée de voir comment les Mauriciens se sont battus pour une vie et des opportunités meilleures, et combien l'île s'est développée depuis son indépendance.

L'Union européenne est le premier partenaire commercial de Maurice et son principal marché d'exportation. Maurice a pu se développer en grande partie à travers ses exportations vers le marché européen, rendues possibles par l'Accord de Partenariat Economique. Si Maurice n'avait pas un accès sans droits de douane ni contingents sur le marché européen, le pays n'aurait pas pu devenir si compétitif et si dynamique au niveau de son commerce extérieur. En tant qu'Ambassadeur de l'Union européenne, je suis heureuse et fière de voir comment l'Accord de Partenariat Economique, avec ses possibilités pour promouvoir le libre-échange avec l'Europe, a contribué à l'amélioration de la vie de nombreux Mauriciens en favorisant la croissance et la création d'emplois.



L'Ambassadeur en compagnie de représentants du secteur privé mauricien et des Etats membres de l'Union européenne

Photo de gauche: L'Ambassadeur lors de la célébration de la Semaine de l'Europe, 27 mai 2017



L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE

Qu'est-ce que c'est?

L'Accord de Partenariat Economique (APE) est un accord commercial orienté vers le développement.

Il offre à Maurice:

- un accès complet et immédiat au marché européen sans droits de douane ni quotas;
- de longues périodes de transition pour ouvrir et partiellement seulement — son marché aux importations en provenance de l'UE.

La République de Maurice a choisi de libéraliser ses échanges commerciaux avec l'UE à hauteur de 96 %, ce qu'elle devra réaliser d'ici 2022.

Parmi les secteurs sensibles exclus de la libéralisation, on retrouve notamment:

- ▶ les animaux vivants et la viande,
- les boissons et les céréales,
- ▶ le papier, les produits chimiques et le plastique,
- le fer et l'acier.



POURQUOI UN ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE?

Les APE contribuent à créer les conditions nécessaires au commerce et à l'investissement.

Combinés à l'aide au développement, ils peuvent apporter de nombreux avantages aux pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique).

Plus de marchés, plus d'opportunités commerciales

- en ouvrant complètement le marché de l'UE aux importations venant des pays ACP,
- en renforçant et en stimulant le commerce entre les pays ACP.

Augmentation et amélioration:

- ▶ de la production,
- ▶ des opportunités de formation,
- ▶ du transfert de connaissances.

Plus de transparence et de stabilité politique et économique

Promotion de solutions régionales, favorables au commerce et au développement, bâties sur des initiatives d'intégration régionale déjà en cours

Des règles d'origine plus flexibles — permettant aux pays ACP d'utiliser pour leurs exportations des intrants en provenance d'autres pays qui peuvent être:

- ▶ moins coûteux,
- de meilleure qualité,
- plus innovants.

Photo de gauche: employés de Creasim Ltee, une des entreprises mauriciennes qui bénéficie d'un libre accès au marché unique de l'Union européenne © Créasim Ltée





COMMENT L'UE SOUTIENT-ELLE MAURICE POUR QU'ELLE BÉNÉFICIE DE L'APE?

- ▶ Pour réformer et moderniser l'économie mauricienne, l'Union européenne (UE) a alloué environ 11 millions d'euros (412 millions de roupies mauriciennes) sous le programme d'aide au développement de l'APE.
- ▶ Pour lutter contre le commerce illicite, l'UE aide Maurice à travers la fourniture d'équipement spécialisé pour le port.
- ▶ Une plateforme électronique de licences pour les investisseurs permettra au secteur privé de recevoir des licences et des autorisations plus rapidement, sur un site unique et à moindre coût.
- Moins de lourdeurs administratives et de possibilités de corruption.
- Possibilité pour Maurice de renforcer sa compétitivité.
- ▶ La révision du cadre de la propriété intellectuelle à Maurice favorisera:
- une hausse des investissements.
- des innovations,
- la croissance,
- le développement économique.

Photo de gauche: L'usine de IBL Seafood & Marine, une des entreprises mauriciennes qui bénéficie d'un libre accès au marché unique de l'Union européenne

© IBL Seafood & Marine



«L'ambition du gouvernement est de faire de Maurice une nation innovatrice à haut revenu, avec un environnement réglementaire harmonieux et transparent.

L'Union européenne est un partenaire clef pour réaliser cet important objectif. Grâce à l'assistance de l'UE, Maurice sera en mesure de réduire les barrières réglementaires, d'entreprendre des réformes profondes pour améliorer le climat d'investissement et de mettre en œuvre un guichet électronique national pour l'application et l'obtention des permis et licences d'affaires.»

KEN POONOOSAMY Managing Director, Board of Investment

[©] Ken Poonoosamy, Managing Director, Bol Photo: Vue de Port Louis, capitale de Maurice



Images de couverture: Flag ©iStock.com/ Björn Kindler; ©Union Européenne; ©Wally Plush Toys; and ©IBL

Toutes les autres photos sont © Union européenne sauf indication contraire.

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

Print	ISBN 978-92-9238-462-3	doi:10.2871/088190	MU-02-17-969-FR-C
PDF	ISBN 978-92-9238-464-7	doi:10.2871/781016	MU-02-17-969-FR-N

Printed by the Publications Office in Luxembourg

AIDE PRATIQUE POUR EXPORTER VERS L'UE

TRADE Helpdesk http://trade.ec.europa.eu/tradehelp/fr





Pour plus d'informations:

Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles

8° étage, St James Court, Rue Saint Denis Boîte postale 1148, Port Louis, Maurice

Tél: +230 2071515 Fax: +230 2116624

Delegation-Mauritius@eeas.europa.eu

https://eeas.europa.eu/delegations/mauritius_fr

Facebook : <u>EUinMauritius</u> EUinSeychelles Twitter: <u>@EUAmbMauritius</u>

